

REÇU LE 19 JAN. 2023

035017

**ecolo**  
GROUPE ECOLO - PARLEMENT BRUXELLOIS

**Question orale de Monsieur Ahmed Mouhssin, Député ECOLO à Monsieur Rudi Vervoort, membre du Collège chargé de ~~la Politique des personnes~~ l'Enseignement ~~handicapées~~ et à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente chargée de l'Egalité des chances**

**Concerne:** La mise en oeuvre de l'application Cyber Help au sein des écoles de la COCOF

Monsieur le ministre,

Nous sommes témoins, depuis quelques années maintenant, de l'avènement de la technologie au sein de notre vie quotidienne. Cependant, en parallèle de ce phénomène, un autre, plus préoccupant, a pris une place importante dans les rapports technologiques : il s'agit du cyber-harcèlement. Ce phénomène couvre un nombre incalculable de types de harcèlement (messages à caractère offensant ; messages de haine ; diffamations, ragots, photos blessantes,...) qui s'appuient sur les technologies de l'information et de la communication pour s'attaquer, insulter ou menacer une personne. Selon les dernières statistiques, un élève sur trois est aujourd'hui victime de harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le cyberharcèlement peut provoquer des dégâts considérables, surtout pour les jeunes.

Nous sommes heureux qu'une réforme ait eu lieu récemment au niveau du code pénal, désormais, le cyberharcèlement et le harcèlement ont la même interprétation juridique. Cependant, dans les cas de cyberharcèlement, le souci majeur qui se pose pour les agents de police est le défaut de preuves détenues par les victimes. Afin de lutter contre cela, une application a été développée par l'Université de Mons, il s'agit de Cyber Help, qui s'adresse originellement aux victimes de cyberharcèlement à l'école. Les potentielles victimes sont invitées à installer l'application et à cliquer sur une icône. Dans le cadre scolaire, « si l'élève est destinataire de messages moqueurs ou insultants ou qu'il voit des photos circuler, accompagnées de propos négatifs, en cliquant sur l'icône, l'application va effectuer une capture du contenu à l'écran et va générer un mail qui sera transmis aux membres de l'équipe éducative. ». Cette dernière sera en mesure d'analyser la situation et de prendre contact avec la victime mais aussi de mettre sur pied certaines solutions proposées. Ce système permet à l'élève cyber harcelé de ne pas se sentir isolé, seul devant son écran, face à l'agression qu'il subit. Lors de la capture d'écran, l'émetteur même du message soit le harceleur est également prévenu, ce qui peut le décourager dans une certaine mesure à poursuivre ses agressions. Enfin, un dispositif de prise en charge est également activé en vue de protéger la personne qui a fait l'objet de l'agression.

Lors de notre discussion en séance plénière du 26 juin 2020, vous nous aviez communiqué que " les directions d'école ont été invitées en février 2020 à faire connaître auprès des élèves la plateforme Cyber Help, qui propose une application téléchargeable (.....) Cependant, en raison de la crise sanitaire et de la suspension des cours à la mi-mars, de nombreux projets programmés au sein des écoles ont été reportés. Ainsi, par exemple, la

formation spécifique prévue en juillet et août 2020 pour un sous-directeur, les professeurs et les éducateurs de l'Institut Alexandre Herlin, qui comprenait un volet sur le harcèlement et le cyberharcèlement, a été différée. De même, la formation de l'équipe de professeurs, d'éducateurs et d'un sous-directeur de l'Institut Émile Gryzon (pour un total de dix personnes), financée par la Fédération Wallonie- Bruxelles et dispensée par l'Université de paix de Namur, a été arrêtée en raison du confinement, mais reprendra en septembre. L'activation de la plateforme Cyber Help sera effectuée dès la finalisation de la formation de la cellule (..) Par ailleurs, de manière générale, l'ensemble des établissements de la Commission communautaire française sont demandeurs de la création d'une cellule de crise."

Nous pensons essentiels de mettre en œuvre la sensibilisation la plus vaste possible auprès des sensibiliser élèves et des enseignants afin de pallier cette problématique dévastatrice auprès de nos jeunes et d'étendre cet outil précieux que représente l'application Cyber Help.

Mes questions sont les suivantes:

- Où en est la formation de cellule de crise au sein des divers établissements de la COCOF? L'activation de la plateforme CyberHelp a-t-elle été réalisée au sein des divers établissements?
- Quelles formations ont-elles eu lieu tant pour le corps enseignant et éducatif ainsi que pour les élèves?
- Combien d'élèves utilisent-ils actuellement l'application Cyber Help?

Je vous remercie pour vos réponses,

Ahmed Mouhssin  
Député Ecolo

